



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VIERZON-SOLOGNE-BERRY

8 AVRIL 2021

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le huit avril à dix-huit heures trente,  
Le Conseil communautaire dûment convoqué le deux avril deux mil vingt-et-un  
Les membres du Conseil communautaire se sont réunis en visio-conférence, sous la présidence de  
Monsieur François DUMON, Président.

**Secrétaire de séance :** Mélanie CHAUVET

**Présents :**

**Commune de Dampierre-en-Graçay**

Henri LETOURNEAU

**Commune de Foëcy**

Laure GRENIER-RIGNOUX, Nelly ROUER-FOURNET, Pascal SOUBIE

**Commune de Genouilly**

Sylvie SEGRET-DESCROIX

**Commune de Graçay**

Chantal BERTHET, Michel ARCHAMBAULT

**Commune de Massay**

Chantal BERGER, Jacques PESKINE

**Commune de Méry-sur-Cher**

Amanda GRIMONT

**Commune de Neuvy/Barangeon**

Marie-Pierre CASSARD

**Commune de Nohant-en-Graçay**

Jean-Marc PETIT

**Commune de St-Georges-sur-la-Prée**

Jean-Marc DUGUET

**Commune de St-Hilaire-de-Court**

Jany GIBERT

**Commune de St-Laurent**

Fabien MATHIEU

**Commune de St-Outrille**

-

**Commune de Thénieux**

Delphine PIETU

- DEL21/047 FINANCES - FIXATION ET NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 2021**
- DEL21/048 FINANCES - VOTE ET NOTIFICATION DES TAUX DE LA TAXE SUR LE FONCIER BATI ET DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BATI POUR 2021**
- DEL21/049 FINANCES - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – VOTE ET NOTIFICATION DES TAUX 2021**
- DEL21/050 FINANCES - DETERMINATION ET NOTIFICATION DU PRODUIT 2021 DE LA TAXE GEMAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY**
- DEL21/051 URBANISME - MODALITES DE MISE A DISPOSITION – PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MASSAY**
- DEL21/052 TOURISME – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'UTILISATION D'EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY ET L'ASSOCIATION NAVICABE**
- DEL21/053 TOURISME - OFFICE DE TOURISME DE VIERZON – ESCALE DU CANAL DE THENIOUX – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC- S.A.R.L. « LE PETIT NANCAY »**
- DEL21/054 PERSONNEL – DETERMINATION DU TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE**
- DEL21/055 PERSONNEL – MODIFICATION DE LA DELIBERATION DEL 18/72 CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**
- DEL21/056 PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AUGMENTATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET**
- DEL21/057 PERSONNEL – SERVICES TECHNIQUES – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS**
- DEL21/058 GEMAPI – « QUELLE GESTION DES DIGUES DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS A PARTIR DE 2024 ? » MOTION**
- DEL21/059 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 - CHANTIERS D'INSERTION – OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION C2S (REGIE DE TERRITOIRE DU PAYS DE VIERZON)**
- DEL21/060 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 - SERVICE DE CONSEIL ET D'APPUI A LA SECURISATION DES PARCOURS ET DES EMPLOIS - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION OREC 18 (ORGANISATION RESSOURCES EMPLOI COMPETENCES 18)**
- DEL21/061 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – DEVELOPPEMENT D'UNE COOPERATIVE JEUNESSE SERVICES - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES JEUNES CREATEURS VIERZONNAIS (AJCV)**
- DEL21/062 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – INTERPRETARIAT AU SERVICE DU SECTEUR DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LAASSO (LIEN ASSOCIATIF POUR FACILITER L'ACCES AUX SOINS)**
- DEL21/063 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – LES ACTEURS DE L'EMPLOI LOCAL AGISSENT ENSEMBLE - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CONSEIL CITOYEN DE VIERZON**
- DEL21/064 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – APPUI A LA CREATION/REPRISE D'ENTREPRISES SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE VIERZON - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ANNA BGE CHER**
- DEL21/065 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 - MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS CREATRICES DE LIEN SOCIAL ET PROFESSIONNELLES A DESTINATION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE VIERZON - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASER (ASSOCIATION SOLIDARITES EMPLOIS RURAUX)**
- DEL21/066 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 - ACCOMPAGNEMENT VERS LA CREATION D'ENTREPRISE DANS UN ESPACE TEST SECURISE - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SOLEN ANGELS**

**Le Conseil communautaire approuve la modification de l'ordre du jour, comme suit :**

**Ajout d'une délibération :**

**DEL21/085 FINANCES – ALLEGEMENT DES IMPOTS DITS « DE PRODUCTION » : L'ADCF (ASSOCIATION DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE) POSE DES CONDITIONS STRICTES - MOTION**

\*\*\*\*\*

**DEL21/041 INSTALLATION DE MONSIEUR JANY GIBERT EN QUALITÉ DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE TITULAIRE ET DE MONSIEUR YVES COMPAIN EN QUALITÉ DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLÉANT**

**Le Président,**

Monsieur Stéphane ROUSSEAU, Maire de la commune de Saint-Hilaire-de-Court, a fait part de sa démission de ses fonctions de Conseiller communautaire titulaire,

Considérant l'ordre du tableau établi lors de l'élection du maire et des adjoints de la commune de Saint-Hilaire-de-Court suite aux élections municipales de mars 2020,

1 <sup>er</sup> adjoint	Jany GIBERT
2 <sup>ème</sup> adjoint	Yves COMPAIN

**Monsieur le Président déclare installer :**

- Monsieur Jany GIBERT, en qualité de Conseiller communautaire titulaire dans ses fonctions de Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry.

Et

- Monsieur Yves COMPAIN, en qualité de Conseiller communautaire suppléant dans ses fonctions de Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry.

**DEL21/042 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Président,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-10,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 inclus et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifiés prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-1298 du 28 octobre 2019 portant fusion de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et de la Communauté de communes des Villages de la Forêt avec extension à la Commune de Massay, modifiés par les arrêtés préfectoraux n° 2020-1387 du 29 octobre 2020 et n° 2020-1620 du 22 décembre 2020,

- de conclure une convention d'occupation précaire entre la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et la Société WOLF FOCUS, moyennant un loyer d'un montant mensuel de 309,60 € HT prenant effet au 18 janvier 2021 et ayant pour terme le 17 janvier 2024,
- de signer ladite convention d'occupation précaire et ses éventuels avenants,
- d'inscrire la recette au budget de l'exercice.

**DP21/009 MESURE DE SOUTIEN ECONOMIQUE LIEE A LA COVID-19 – PROLONGATION DE LA REMISE DE LOYERS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY A LA SARL L'ENVOL BOWLING POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER, MARS 2021**

**Il a été décidé :**

- de prolonger la remise gracieuse du loyer à la SARL L'ENVOL BOWLING pour les mois de janvier – février – mars 2021,
- de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette mesure et à signer les documents y afférents,
- d'inscrire la dépense au budget de l'exercice

**DP21/010 REQUALIFICATION DE FRICHES INDUSTRIELLES – REHABILITATION DU SITE DE LA SOCIETE FRANÇAISE – AMENAGEMENT D'UN CAMPUS NUMERIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2021**

**Il a été décidé :**

- d'approuver le programme de requalification de friches industrielles – réhabilitation du site de la Société Française - Aménagement d'un campus numérique
- d'approuver le plan de financement de l'opération, décrit ci-dessous :

ETAT – DETR	500 000.00 € (15.10%)
(50% sur une assiette éligible de 1 000 000€ HT)	
ETAT – DSIL REGIONAL CAMPUS CONNECTE	300 000.00 € (9.10%)
AAP FONDS NATIONAL RECYCLAGE FONCIER	500 000.00 € (15.10%)
REGION CENTRE-VAL DE LOIRE	1 322 716.00 € (40.00%)
COMMUNAUTE DE COMMUNES	684 076.50 € (20.70%)

- de solliciter l'Etat au titre de la DETR/DSIL pour un montant de 500 000.00 €,
- de signer tous les actes nécessaires,
- d'inscrire au budget les dépenses et recettes correspondantes.

**DP21/011 MARCHÉ PUBLIC – APPEL D'OFFRES OUVERT – CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ D'EXPLOITATION DES HAUTS DE QUAI DES DECHETTERIES DU VIEUX DOMAINE A VIERZON, DE NEUVY-SUR-BARANGEON ET DE VIGNOUX-SUR-BARANGEON –**

**Il a été décidé :**

- de signer le marché de gardiennage des déchetteries du Vieux Domaine à Vierzon, à Neuvy-sur-Barangeon et à Vignoux-sur-Barangeon avec l'entreprise CTSP CENTRE SAS VEOLIA, pour un montant de 298 479.20 € HT soit 328 327.12 € TTC,
- de signer les éventuelles modifications en cours d'exécutions des marchés,

**DP21/016**      **MESURE DE SOUTIEN ECONOMIQUE LIEE A LA COVID-19 – PROLONGATION DE LA REMISE DE LOYERS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER POUR LES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 2020**

**Il a été décidé :**

- de prolonger la remise gracieuse du loyer à la Ligue de l'Enseignement du Cher pour les mois d'octobre, novembre, décembre 2020,
- de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette mesure et à signer les documents y afférents,
- d'inscrire la dépense au budget de l'exercice.

**DP21/017**      **MARCHE PUBLIC DE SERVICES N° 2017 E – ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES – PROROGATION DU MARCHE BRETEUIL ASSURANCES COURTAGE – AVENANT N° 1**

**Il a été décidé :**

- de passer un avenant n°1 au marché n° 2017 E « Assurances dommages aux biens et risques annexes » en date du 1<sup>er</sup> avril 2017, avec la Compagnie BRETEUIL/VHV ALLGEMEINE VERSICHERUNG AG BP 40002 62922 AIRE SUR LYS CEDEX, pour se garantir sur ce risque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et ce, jusqu'au 30 juin 2021,
- d'imputer au budget principal la dépense correspondante

**DP21/018**      **MARCHE PUBLIC DE SERVICES N° 2017 G – ASSURANCES FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES – PROROGATION DU MARCHE SMACL – AVENANT N° 1**

**Il a été décidé :**

- de passer un avenant n°1 au marché n° 2017 G « Assurances Flotte automobile et risques annexes » en date du 1<sup>er</sup> avril 2017, avec la Compagnie S.M.A.C.L. ASSURANCES 141, avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 09, pour se garantir sur ce risque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et ce, jusqu'au 30 juin 2021,
- d'imputer au budget principal la dépense correspondante.

**DP21/019**      **MARCHE PUBLIC DE SERVICES N° 2018 C- ASSURANCES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – PROROGATION DU MARCHE SOFAXIS/CNP – AVENANT N° 1**

**Il a été décidé :**

- de passer un avenant n°1 au marché n° 2018 C « Assurances risques statutaires du personnel » en date du 1<sup>er</sup> avril 2018, avec le Cabinet d'assurances SOFAXIS (Compagnie CNP) route de Creton 18110 VASSELAY, pour se garantir sur ce risque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et ce, jusqu'au 30 juin 2021,
- d'imputer au budget principal la dépense correspondante.

**DP21/020**      **CIDE – CENTRE D'INNOVATION MARIE CURIE – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU LOCAL DIT « LABORATOIRE DE PASSAGE » ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY ET L'ENTREPRISE SWEETMOM.**

**Il a été décidé :**

- de conclure la convention d'occupation temporaire du local dit « laboratoire de passage » entre la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et l'entreprise SWEETMOM moyennant un

**Il a été décidé :**

- d'approuver l'engagement de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry dans le projet «Canal de Berry à Vélo – Acquisition de matériels et de mobiliers, mise en place de la signalétique et de la communication cyclo-touristique sur le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry »,
- de solliciter une subvention auprès du PETR Centre-Cher (Pôle d'Equilibre Territorial Rural Centre-Cher) dans le cadre du programme européen LEADER 2014/2020 du GAL du Pays de Vierzon pour la réalisation du projet,
- d'engager toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents au projet,
- d'inscrire les dépenses et recettes au budget du service Tourisme et Congrès de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

**DEL21/043 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° DEL21/002 DU 10 FEVRIER 2021 ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY**

**Le Président,**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- de retirer la délibération n° DEL21/002 du 10 février 2021,
- d'approuver le nouveau règlement intérieur du conseil communautaire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry notamment en ses articles 11, 15, 19, 23, 24, et 30,
- d'appliquer le nouveau règlement intérieur à compter du 12 avril 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/044 TOURISME – ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE VIERZON – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DEL20/151 DU 16 JUILLET 2020**

**Le Président,**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- de procéder à l'élection d'un représentant du Conseil communautaire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme de Vierzon.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**A l'issue des opérations de vote :**

- ✓ **Madame Delphine PIETU a été élue membre du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme de Vierzon.**

- de fixer le taux de la taxe sur le foncier bâti à 1,32% pour 2021,
- de fixer le taux de la taxe sur le foncier non bâti à 11,44% pour 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/049 FINANCES - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – VOTE ET NOTIFICATION DES TAUX 2021**

**Rapporteur : Nicolas SANSU**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les 16 communes de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry à 11,29 % pour l'année 2021,
- de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 8,44% pour les « écarts » sur la commune de Vierzon pour l'année 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/050 FINANCES - DETERMINATION ET NOTIFICATION DU PRODUIT 2021 DE LA TAXE GEMAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY**

**Rapporteur : Nicolas SANSU**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- de fixer le produit de la taxe GEMAPI à 160 000,00 € pour l'année 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/051 URBANISME - MODALITES DE MISE A DISPOSITION – PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MASSAY**

**Rapporteur : Nicolas SANSU**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- de prescrire une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Massay pour permettre l'évolution du document d'urbanisme approuvé,
- d'approuver les modalités susvisées de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président en charge de l'urbanisme à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette modification simplifiée,

de fixer les modalités de la mise à disposition suivante :

- d'approuver la convention d'occupation temporaire du domaine public passée entre la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et la SARL « Le Petit Nançay », représentée par Messieurs Clément BARDIOT et Nicolas BARDIOT (co-gérants), prenant effet au 24 avril et ayant pour terme le 26 septembre 2021 inclus, pour l'exploitation de l'Escale du Canal à Thénieux, pour une redevance forfaitaire de 700 €,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président en charge du Tourisme, Congrès et Canal de Berry à vélo à signer la convention et tous les actes nécessaires à son évolution
- d'inscrire les recettes au budget 2021.

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/054      GESTION DU PERSONNEL – DETERMINATION DU TAUX-D'AVANCEMENT DE GRADE**

**Rapporteur : Laure GRENIER-RIGNOUX**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver la proposition du taux d'avancement de grade,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire les dépenses au budget.

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/055      PERSONNEL – MODIFICATION DE LA DELIBERATION DEL 18/72 CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

**Rapporteur : Laure GRENIER-RIGNOUX,**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver la modification de la délibération n° DEL18/72 en date du 22 mars 2018 instaurant le RIFSEEP pour un CIA à hauteur de 100 euros annuel (pour un taux à 100 %) au prorata du temps de travail,
- d'inscrire les dépenses au budget.

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/056      PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AUGMENTATION DE LA DUREE SERVICE D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET**

**Rapporteur : Laure GRENIER-RIGNOUX**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention de 6000 € à l'association OREC 18 (Organisation Ressources Emploi Compétences 18), dans la programmation 2021 au titre de la Politique de la Ville,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président chargé de « l'insertion, formation et économie solidaire et sociale » à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/061      CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – DEVELOPPEMENT D'UNE COOPERATIVE JEUNESSE SERVICES - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES JEUNES CREATEURS VIERZONNAIS (AJCV)**

**Rapporteur : Frédéric DUPIN**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention de 1900 € à l'association AJCV (Association des Jeunes Créateurs Vierzonnais), dans la programmation 2021 au titre de la Politique de la Ville,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président chargé de « l'insertion, formation et économie solidaire et sociale » à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/062      CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – INTERPRETARIAT AU SERVICE DU SECTEUR DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LAASSO (LIEN ASSOCIATIF POUR FACILITER L'ACCES AUX SOINS)**

**Rapporteur : Frédéric DUPIN**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention de 1000 € à l'association LAASSO (Lien Associatif pour faciliter l'Accès aux Soins), dans la programmation 2021 au titre de la Politique de la Ville,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président chargé de « l'insertion, formation et économie solidaire et sociale » à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/063      CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – LES ACTEURS DE L'EMPLOI LOCAL AGISSENT ENSEMBLE - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CONSEIL CITOYEN DE VIERZON**

**Rapporteur : Frédéric DUPIN**

**Rapporteur : Frédéric DUPIN**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention de 1000 € à l'association SOLEN ANGELS, dans la programmation 2021 au titre de la Politique de la Ville,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président chargé de « l'insertion, formation et économie solidaire et sociale » à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/067      CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021 – MOBILISATION VERS L'EMPLOI DES FEMMES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE VIERZON - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CIDFF (CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES)**

**Rapporteur : Frédéric DUPIN**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention de 500 € à l'association CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles), dans la programmation 2021 au titre de la Politique de la Ville,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président chargé de « l'insertion, formation et économie solidaire et sociale » à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/068      ECONOMIE – DISPOSITIF « AIDE EN FAVEUR DES TPE » - OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA SASU PACOS**

**Rapporteur : Boris RENE**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 5 000 € à la SASU PACOS dans le cadre du dispositif « Aide en faveur des TPE »,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président en charge de l'économie à signer la convention d'attribution à venir et ses éventuels avenants entre la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry et la SASU PACOS,
- d'inscrire la dépense au budget de l'exercice.

**Vote**

**Approuvé à la majorité (40 voix pour) – 2 abstentions**

- d'inscrire la dépense au budget.

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/072      PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE - REDEVANCES 2021 DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENTS POUR LES COMMUNES EXTERIEURES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
VIERZON-SOLOGNE-BERRY**

**Rapporteur : Sylvie SEGRET-DESCROIX**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver les redevances des deux centres de loisirs sans hébergement concernant les communes extérieures dont les enfants fréquentent un de ces deux centres de loisirs telles que définies ci-dessus, et ce à compter du 12 avril 2021,
- d'inscrire les recettes au budget.

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/073      ENVIRONNEMENT– CONVENTION POUR LA COLLECTE DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES  
ET ELECTRONIQUES**

**Rapporteur : Zitony HARKET**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver les termes de la convention avec OCAD3E pour la gestion des D.E.E.E. issus des déchetteries de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président en charge de l'Environnement à signer ladite convention ainsi que tous les actes nécessaires à son bon déroulement, y compris les éventuels avenants,
- d'inscrire les recettes au budget

#### **Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/074      AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE – CONVENTION ENTRE BERRY NUMERIQUE ET  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY – AVENANT N°3**

**Rapporteur : Amanda GRIMONT**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver les termes de l'avenant n°3 à la convention initiale entre Berry Numérique et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour l'aménagement numérique du territoire,
- d'approuver le versement par la Communauté de communes de la subvention d'investissement définie ci-dessus,

**DEL21/078 VIE ASSOCIATIVE– OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LE MARCHÉ DE ST-GEORGES » - COMMUNE DE SAINT GEORGES SUR LA PREE**

**Rapporteur : Amanda GRIMONT**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention à hauteur de 500 € à l'association « Le Marché de St Georges »,
- d'autoriser le Président ou la Vice-Présidente en charge du dossier à signer tous les documents afférents à cette subvention,
- d'inscrire les dépenses au budget 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/079 TOURISME - OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CENTRE EQUESTRE DE LA PICARDIERE (SOCIETE HIPPIQUE DE VIERZON) POUR LE FINANCEMENT DE L'EPREUVE DU GRAND PRIX SPECIAL LORS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE PROFESSIONNELS DE DRESSAGE PROFESSIONNELS**

**Rapporteur : Amanda GRIMONT**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention à hauteur de 14 120.00 € au Centre équestre de la Picardière pour le financement de l'épreuve du Grand prix spécial,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette subvention,
- d'inscrire la dépense au budget 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/080 TOURISME – OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « NAVICABE» AU TITRE DE L'ANIMATION DE NAVIGATION REALISEE SUR LES QUAIS DU BASSIN A VIERZON POUR LA SAISON ESTIVALE 2021**

**Rapporteur : Amanda GRIMONT**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'octroyer une subvention à hauteur de 12 000 € à l'association « NAVICABE» au titre de l'animation de navigation effectuée à Vierzon pour la période du 09 juin au 30 septembre 2021,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette subvention,
- d'inscrire les dépenses au budget 2021.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

- 2<sup>ème</sup> entrée journalière (enfant et adulte) gratuit
- d'inscrire la recette au budget.

**Vote**

**Approuvé à la majorité (38 voix pour) – 4 abstentions**

**DEL21/084 BÂTIMENTS - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC LA BUVETTE DU CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL – SAISON 2021**

**Rapporteur : Fabien MATHIEU**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de la buvette du centre nautique intercommunal passée entre la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et Madame COGNET Christelle, exploitant le débit de boissons « Le Moulin » pour la période du 5 juin au 29 août 2021 (sous réserve de la situation de la crise sanitaire),
  - 15 € en juin,
  - 35 € en juillet,
  - 35 € en août.
- d'autoriser le Président ou le Conseiller communautaire délégué aux bâtiments sportifs et culturels à signer ladite convention,
- d'inscrire la recette au budget.

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

**DEL21/085 FINANCES – ALLEGEMENT DES IMPOTS DITS « DE PRODUCTION » : L'ADCF (ASSOCIATION DES COMMUNAUTES DE FRANCE) POSE DES CONDITIONS STRICTES - MOTION**

**Rapporteur : Nicolas SANSU**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :**

- d'adopter la motion proposée par l'ADCF (Association Des Communautés de France).

**Vote**

**Approuvé à l'unanimité (42 voix pour)**

\*\*\*\*\*

Fait à Vierzon, le 14 avril 2021

Le Président,



François DUMON